

☆☆☆
REVEILLON
SAINT SYLVESTRE 2018 ☆☆☆
A COULOUME MONDEBAT
DINER FESTIF ET DANSANT



- ✕ PLATEAU DU
PECHEUR ✕
- ✕ SALMI DE PINTADE
+ timbale pomme de
terre au foie gras ✕
- ✕ TROU GASCON ✕
- ✕ SALADE ✕ FROMAGE ✕
- ✕ FARANDOLE
DESSERTS ✕
- ✕ VIN ✕
- ✕ COUPE CHAMPAGNE ✕
- ✕ CAFE ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕
- ✕ Cotillons ✕

Rendez-vous au Foyer Municipal le 31 décembre, à partir de 20H30
 Bar : bouteille Champagne 20 €, verre 2 € + large choix de boissons

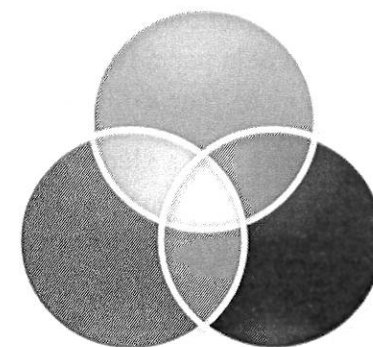
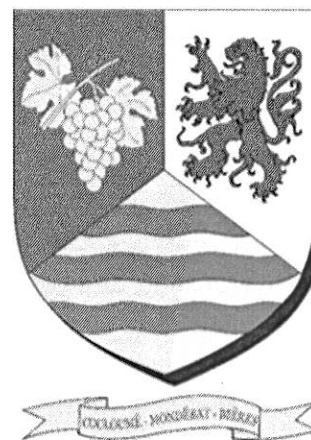
- ✕ Réservations ✕
 - ✕ Marie Christine LASCOMBES : 06 16 35 77 86
 - ✕ Bruno DARRICARRERE : 06 73 71 96 42 après 20 h
- ↳ Soirée organisée par le Comité des Fêtes de COULOUME MONDEBAT BIERES, uniquement sur réservation et règlement effectué avant le 12 décembre 2018

Région OCCITANIE
 Département du GERS
 Mairie de Couloumé-Mondebat-Bières
 32160 COULOUMÉ-MONDEBAT
 Tél/Fax : 05 62 69 39 22
 Mail: com-couloumemondebat@orange.fr
 Site Internet : www.couloume-mondebat.fr

Couloumé-Mondebat-Bières

LA VIE COMMUNALE

Bulletin Spécial Novembre 2018



COULOUMÉ - MONDEBAT - BIÈRES

Le mot du nouveau Maire :

Pascal FORT

Chers concitoyens,

Le 11 Novembre 2018 s'est tenu un conseil municipal extraordinaire faisant suite à la demande de Pierre PILLODS d'être relevé de sa charge de maire et à l'acceptation par Mme la préfète de sa démission.

Il semblerait que pour notre commune, sous le mandat actuel, la durée de fonction d'un maire n'excède pas deux années. Mme Pavan de 2014 à 2016, puis Mr Pillods de 2016 à aujourd'hui ont présidé aux affaires de la commune.

Il est rassurant de constater qu'en aucun cas, pour l'un comme pour l'autre, la décision de démissionner aura été déterminée par un quelconque conflit ou désaccord, mais par des motifs personnels.

Il nous fallait donc désigner à nouveau le maire et les adjoints pour notre commune.

J'ai eu le privilège et l'honneur d'être élu à la fonction de maire et de pouvoir conduire et animer cette équipe motivée et dynamique, seconde en cela par Stéphane PAVAN 1^{er} Adjoint, François PAVAN 2^{ème} Adjoint et Marie-Christine LASCOMBES 3^{ème} Adjoint.

Depuis notre élection en Mars 2014, notre commune a vu beaucoup de changements s'opérer, des réalisations de projets souvent anciens voir le jour, projets dont l'exécution avait toujours été remise à plus tard, des transformations modifiant la physiologie de la commune comme le déménagement de la mairie et du monument aux morts de Couloumé à Mondébat.

Si toutes ces évolutions ont pu perturber certains d'entre vous, il n'en demeure pas moins qu'elles auront su donner à notre commune un nouvel élan, une nouvelle dynamique grâce à des équipements de qualité permettant des initiatives personnelles ou associatives.

Petites Annonces

Le presbytère de Couloumé est désormais à la vente

Estimation aux alentours de 110 000 €

150 m² habitables

(3 chambres, séjour, cuisine, salle de bains, WC, terrasse, balcon)

Terrain plat attenant 3200 m²

Renseignements complémentaires en mairie aux heures d'ouverture.

Vends

Renault Megan Cabriolet de 2005

9cv Essence Intérieur Cuir

Boîte automatique

110 000 kms

Excellent état

CT OK

Prix 5000€

Renseignements au 06 01 05 73 72

Informations

Le Très Haut Débit

Une réunion d'information et une permanence seront organisées sur notre commune par OZONE autour de l'Internet TRÈS HAUT DÉBIT.

Cette réunion et cette permanence ont pour but de présenter les nouvelles offres d'accès internet disponibles et les services numériques associés.

La réunion d'information :

Lundi 26 Novembre 2018 à 18h30 à la Salle des Fêtes

La permanence :

Vendredi 30 Novembre 2018 de 10h30 à 12h30 à la Salle du Conseil.

Prix du timbre-poste

Si votre trésorerie vous le permet, c'est le moment de faire des provisions de timbres (sans valeur faciale) pour votre exploitation.

En effet, les tarifs augmentent, de l'ordre de 10%, à partir du 1^{er} Janvier 2019.

Le timbre rouge (lettre prioritaire) passe de 0,95€ à 1,05€, le vert de 0,80€ à 0,88€ et l'écopli de 0,78€ à 0,86€. Pour la distribution de ce dernier, il faut compter quatre jours de moyenne.

J'en tiens pour preuve la réussite des commémorations du 11 Novembre qui a vu une affluence record devant notre nouveau monument aux morts, mais aussi les nombreux succès rencontrés par les manifestations qui se tiennent dans la salle des fêtes, quel qu'en soit l'organisateur, mairie ou associations.

Je tiens à remercier ici tous les membres du conseil ainsi que toutes les personnes volontaires et bénévoles qui apportent sans compter soutien, énergie et contribution afin de faire vivre et rayonner notre commune.

Hormis la réorganisation de l'équipe municipale dirigeante, rien de ce que nous avons engagé depuis Mars 2014 n'est remis en cause et les objectifs de mon mandat s'inscriront dans la stricte continuité des travaux entrepris et des projets antérieurs.

Je finirai ce mot en empruntant à quelques grands de ce monde une formule que je me permets d'adapter à notre modeste commune :

MAKE COULOUMÉ-MONDEBAT-BIÈRES GREAT AGAIN

Pascal FORT

Le mot du désormais ancien Maire :

Mes chers concitoyens et amis,
Le changement c'est maintenant !!!!!
Je suis très heureux, mais vous avez dû apprendre que vous avez un nouveau dirigeant à la tête de la Commune.

À la suite de la vente de ma propriété et mon futur départ pour l'Australie, à mon grand regret (mais avec un grand soulagement pour la suite du mandat), j'ai passé la main à Pascal pour terminer le travail. Je ne doute pas qu'il saura gérer et défendre les intérêts de la commune et conserver l'esprit d'équipe qui a animé ce conseil depuis 4 ans.

Je vous remercie tous pour la confiance que vous m'avez accordée, résident de fraîche date, non chasseur de surcroît, vous avez su montrer que vous étiez ouverts au changement.

J'ai pu mener, grâce au soutien du Conseil pas mal de changements dans la Commune, il y a bien eu des oppositions surtout que Couloumé y perdait sa Mairie et son Monument aux Morts.... Josseline a mis toute son ardeur pour l'éviter, les confrontations souvent animées restaient néanmoins constructives.

Je remercie les Conseillers d'avoir toujours su exposer et argumenter les projets en cours et surtout de finir par accepter la décision de la majorité.

Merci à vous tous de m'avoir fait confiance.
Je quitterai notre Commune à la fin de l'année mais soyez sûrs que j'en garderai un souvenir privilégié dans mon cœur ; faites tout pour garder votre identité et résistez autant que possible au laminage de notre ruralité voulu par nos technocrates qui sont si loin de la réalité du terrain.

Le regroupement se fera certainement avec Plaisance ou Beaumarchès, ce sera votre choix, il faut vous y préparer, le plus tard possible mais sans attendre qu'il vous soit imposé.
Merci encore à vous tous, à ceux qui m'ont soutenu et à ceux qui m'étaient opposés, gardez-vous bien au chaud pour passer l'hiver et en bonne santé et surtout conservez votre esprit Gaulois et Fondeur..... Adichatz à vous tous.

Pierre PILLODS

Organigramme de la Commune

Fonctions, Délégations, Responsabilités

MAIRE : Pascal FORT en charge du pouvoir exécutif communal ; Conseiller Communaux titulaire
1er ADJOINT : Stéphane PAVAN remplaçant du Maire dans l'ordre du tableau ; Conseiller Communaux suppléant
2ème ADJOINT : Françoise PAVAN remplaçant du maire dans l'ordre du tableau
3ème ADJOINT : Marie-Christine LASCOMBES remplaçant du maire dans l'ordre du tableau
Délégations :

INTERCOMMUNALITÉ : Pascal FORT / Stéphane PAVAN

SIAEP (Adduction d'Eau) : Jean-Luc DOAT / Pascal FORT

SICTOM (Ordures Ménagères) : Romain PAWLIK / Guy LECERF.

SDE (électrification) : Stéphane PAVAN / Christian DARTIGAUD.

SMBV (rivières) : Stéphane PAVAN / Pascal FORT

FOYER RURAL : Marie-Christine LASCOMBES / Guy LECERF.

ÉCOLES : Marie-Christine LASCOMBES / Josseline DARRICARRERE.

COMMUNICATION : Pascal FORT

BÂTIMENTS COMMUNAUX : Pascal FORT / Romain PAWLIK / Marie-Christine LASCOMBES / Josseline DARRICARRERE /

Françoise PAVAN

Françoise PAVAN / Christian DARTIGAUD